



 www.nyons.com

Nyons infos

Le magazine de la Ville

Merci aux sapeurs-pompiers pour leur dévouement durant cet été marqué par de nombreux incendies.

➤ **Page 3** > La circulation dans le centre-ville

➤ **Page 4** > Gestion du patrimoine arboré de la Ville de Nyons

➤ **Page 5** > Un stade d'athlétisme flambant neuf

➤ **Page 6** > La transition énergétique en action

➤ **Page 9** > Rencontre avec Pascal Ressegaire

➤ **Page 12** > Le Patrimoine à l'honneur



Bienvenue à Nyons

L'agenda des sorties

C'est la rentrée !

- **Le 1^{er} septembre** > Rentrée scolaire 2026
- **Le 5 septembre** > Forum des Associations et de la Jeunesse à la Maison de Pays, de 13h à 18h.

À cette occasion des démonstrations sont proposées. Concert du Big Band de Manu & Co offert par ville, sur le terrain de basket de la promenade de la Digue, à 19h !

Culture et Patrimoine

- **Le 18 septembre** > Conférence de l'UNTL sur la cueillette et le commerce de la lavande à Nyons et dans les Baronnies, à la Maison de Pays, 17h.
- **Du 19 au 20 septembre** > 43^e édition des Journées Européennes du Patrimoine (Cf. p.12).

Expositions

À l'Espace Roumanille :

- **Du 31 août au 6 septembre** > «Peintures d'ici et d'ailleurs» de Clayre Paris, de 10h30 à 13h et de 15h à 19h.
- **Du 15 au 17 septembre** > «Variation» d'Alain Malacher, de 10h à 12h et de 15h à 19h.
- **Du 31 août au 6 septembre** > «Peintures d'ici et d'ailleurs» de Clayre Paris, de 10h30 à 13h et de 15h à 19h.
- **Du 18 au 21 septembre** > «Scène de rue» du Photo Club Nyonsais, de 15h30 à 18h30 (+ 10h à 12h les 19 et 20/9).
- **Du 22 au 27 septembre** > «La Vie en Couleurs» de Cécile Allex, de 13h à 19h (mardi, mercredi, vendredi, samedi), de 10h à 19h (jeudi) et de 10h à 18h (dimanche).

Au Préau des Arts :

- **Du 4 au 10 septembre** > Frédéric et Salomé Morin, de 15h à 19h et de 10h à 19h le week-end.
- **Du 11 au 17 septembre** > Exposition automnale, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
- **Du 18 au 24 septembre** > Cinquantenaire du Préau des Arts. Les élèves de tous les ateliers partageront quelques-unes de leurs œuvres, de 10h à 12h et de 16h à 19h.

Concert

- **Le 15 septembre** > Concert de la Chambre Philharmonique de Cologne à l'Eglise à 20h. Réservations à l'Office de Tourisme.

Foires et marchés

- **Le 13 septembre** > Marché de la laine de la «Toison d'Art» au Parc arboré, de 10h à 19h.
- **Le 13 septembre** > Marché artisanal de l'association «À la Rencontre des Artisans», au Parc arboré, de 9h à 19h.

Toutes les sorties sur www.nyons.com



> L'édito

Chères Nyonsaises, chers Nyonsais,

L'été s'achève après avoir offert, une nouvelle fois, de beaux moments de partage et de convivialité. Grâce à la richesse de notre vie associative, culturelle et festive, notre ville a accueilli habitants et visiteurs dans un cadre toujours aussi attractif. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre cette belle saison. La rentrée est désormais un temps de nouveaux projets et d'engagement collectif.

Avec l'équipe municipale, nous poursuivons notre action pour améliorer le quotidien de chacun, dans un esprit de responsabilité, d'écoute et de proximité.

Parmi les sujets qui préoccupent de nombreux habitants figurent la circulation et la sécurité routière. Ces enjeux touchent directement notre qualité de vie, qu'il s'agisse des déplacements, du partage de l'espace public ou de la sécurité de tous les usagers. Parce que les meilleures décisions sont celles qui se construisent avec les habitants, nous avons souhaité lancer une consultation afin de recueillir vos observations, vos attentes et vos propositions. Votre participation est essentielle pour bâtir des solutions adaptées aux réalités de notre commune.

Ensemble, nous pouvons faire évoluer notre ville de manière équilibrée, en conciliant sécurité, mobilité, attractivité et qualité de vie.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine d'énergie, de projets et de réussite.

Christian TEULADE
Maire de Nyons

Directeur de publication > Christian Teulade. Directeur de la rédaction > Odile Piloz. Réalisation du journal > Service communication de la ville de Nyons. Maquette > Com é Créa (Saint-Paul-3-Châteaux). Impression > Imprimerie Fombon (Aubenas - n° d'agrément PEFC 10-31-2893). Régie publicitaire > AF Communication (Montélimar). Couverture > Exercice feux de forêt secteur Nyons. © Photo : Centre d'Incendie et de Secours de Nyons. Ce numéro est tiré à 5 000 exemplaires.



La circulation dans le centre-ville

Vie < Publique

Afin de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers et d'améliorer le cadre de vie, la municipalité souhaite associer les habitants à la réflexion sur l'évolution de la circulation dans le centre-ville.

Vous trouverez dans ce numéro un questionnaire portant sur deux propositions d'aménagement.

La première proposition prévoit le maintien de la circulation à double sens sur les avenues Henri Rochier et Paul Laurens, accompagné de la création d'une voie cyclable sur la promenade de la Digue. Elle s'accompagnerait de la mise en place d'aménagements destinés à assurer le respect de la limitation de vitesse à 30 km/h. Plusieurs solutions pourraient être envisagées, notamment des feux intelligents, des radars pédagogiques, des priorités à droite, des ralentisseurs ou des chicanes.

La seconde proposition prévoit

la mise en sens unique des deux principaux axes du centre-ville - les avenues Paul Laurens et Henri Rochier - pour les véhicules motorisés, avec une limitation de la vitesse à 30 km/h. Deux options d'aménagement seraient alors envisagées : soit la création de pistes cyclables sur ces deux avenues, soit l'élargissement de l'un des deux trottoirs afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons.

Votre avis est essentiel pour éclairer les choix qui façonneront l'avenir de notre centre-ville. Nous vous remercions de prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire avant le 30 septembre 2026.



Simulation de l'avenue Henri Rochier en sens unique avec trottoir aménagé.



Simulation de l'avenue Henri Rochier en sens unique avec piste cyclable.

brasserie - glacier - café

Café de la Bourse

3, Place du Docteur Bourdogle
26110 Nyons

www.restaurant-labourse.com
isabelle@restaurant-labourse.com

04 75 27 87 57

NYONS
24h/24-7j/7
04 75 26 46 04
onnys-nyons.fr
contact@onnys-nyons.fr

Pompes Funèbres - Marbrerie
Nicolas AUMAGE - Bastien BOURGEAUD - Stéphane BLACKETT

> Ville Durable

Afin d'assurer la sécurité des postes de transformation électriques, **Enedis entreprendra des travaux de débroussaillage et d'élagage** des arbres dans un périmètre de 50 mètres autour des ouvrages. Ils seront réalisés par l'entreprise «Valrhone Environnement» entre fin septembre et début octobre.



Gestion du patrimoine arboré de la ville de Nyons

Le patrimoine arboré de la commune fait l'objet de soins méticuleux. Sa gestion par l'équipe Espaces Verts du Centre Technique Municipal est notamment régie par des enjeux de préservation, d'entretien et de renouvellement en s'attachant à poursuivre la diversification des espèces retenues. Au fil des ans ont ainsi été plantés des arbres plus résistants et adaptés tels que des micocouliers, tilleuls, muriers, platanes, savonniers, érables.... Des mesures de protection sont également prises pour certains jeunes arbres : installation d'arceaux d'entourage pour éviter les chocs de véhicules, pose de canisses autour des troncs pour limiter les brûlures du soleil. Des traitements biologiques sont également apportés aux platanes et palmiers. L'entretien du patrimoine arboré de la ville représente environ 18 000 € par an.

Des diagnostics sanitaires sont régulièrement confiés à l'ONF afin d'aider la mairie à prendre les bonnes décisions pour la gestion des arbres urbains. Ces diagnostics (visuels et sonores) se basent sur l'analyse du vivant et sa dynamique de croissance en milieu contraint, dans l'objectif d'assurer la sécurité des personnes tout en tentant de préserver les vieux arbres source de nombreux bénéfices (régulation des températures, stockage du carbone, support de la biodiversité...). La dernière étude, réalisée en avril dernier a porté sur 61 arbres localisés dans des lieux fréquentés de la ville. Les sujets qui présentent une faiblesse importante (maladie, champignon, port dangereux...) et qui menacent la sécurité des personnes doivent être abattus. **Lorsqu'un arbre est enlevé, il est systématiquement remplacé !**



**Intermarché
NYONS
SUPER**

Ouvert de 8h30 à 19h30
 Non stop du lundi au samedi
 Dimanche matin
 de 8h30 à 12h30
Nyons
04 75 26 19 68
 31 avenue de Venierot

En 5 minutes, vos courses à prix Intermarché dans votre coffre !

**HR Ramonage
Multi-services**

Installation, entretien, ramonage

Henri ROLLAND
06.40.20.34.26
henrirolland@hotmail.fr
26110 NYONS

Poêles à
 Bois et
 granulés

Un stade d'athlétisme flambant neuf

Après plusieurs mois de chantier, le nouveau stade d'athlétisme des Tuilières entre dans sa dernière ligne droite. La livraison est attendue en septembre, pour une mise à disposition en novembre 2026.

En < travaux



Le nouveau stade d'athlétisme de Nyons permettra aux élèves, aux associations et aux différents utilisateurs de profiter prochainement de cet équipement moderne. Comme nous vous l'annoncions dans notre dossier en novembre dernier (Nyons Infos 166), le stade est implanté sur un terrain de 8 000 m², quartier des Tuilières, et répond à une attente ancienne.

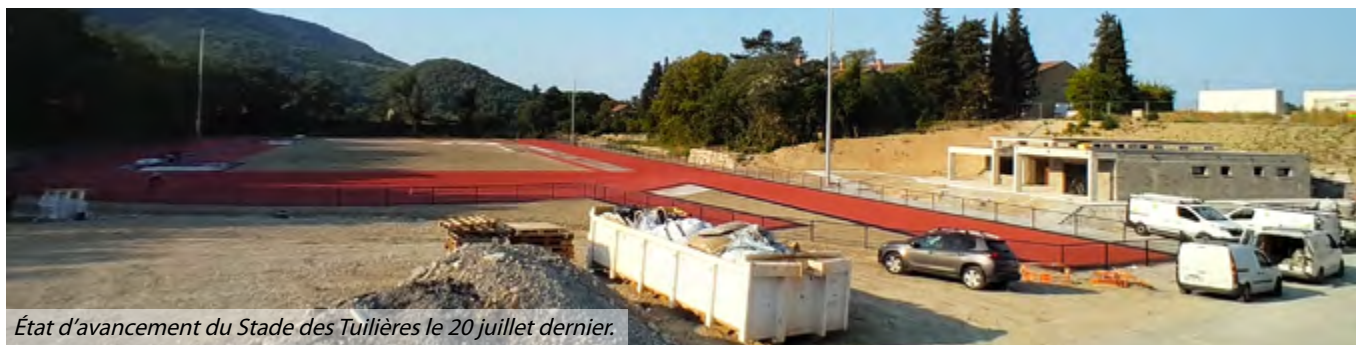
Si une première piste de 80 mètres avait été créée en 2009 près du stade Pierre Jullien, elle ne répondait pas aux normes fédérales. L'essor du Nyons Athletic Club et de Courir à Nyons a confirmé la nécessité de disposer d'un équipement adapté.

Le nouveau complexe a été conçu en concertation avec les clubs sportifs, la Fédération Française d'Athlétisme, les établissements scolaires, la gendarmerie, le SDIS et Baronnies Handisport 26. Il comprend une piste synthétique de 250 mètres

à quatre couloirs, une ligne droite de 130 mètres avec six couloirs, des aires de saut et de lancer ainsi que des équipements de chronométrie.

Le site accueille également un bâtiment de 250 m² avec vestiaires, sanitaires, locaux de stockage, bureaux et espace de convivialité. Accessible aux personnes à mobilité réduite, le stade est équipé d'un éclairage basse consommation et intégré dans un environnement paysager avec stationnement.

Représentant un investissement de 1,54 million d'euros HT, soutenu notamment par l'État (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), le Département de la Drôme et l'Agence Nationale du Sport, cet équipement offrira aux sportifs nyonsais des installations répondant aux standards de la Fédération française d'athlétisme.





Bricoler • Jardiner • Décorer
NYONS

Horaires : 8h30-19h
sans interruption
du lundi au samedi

Route de Montélimar - C.C Les Oliviers - NYONS
Tél. 04 75 28 17 68





LA BIO NOUS RASSEMBLE

Du lundi au samedi de 9h00 à 13h00
et de 14h00 à 19h00.

ZA les Laurons 26110 Nyons - Tél. 04 75 27 48 69

www.biocoop.fr

Le dossier

➤ La transition énergétique en action

Réduire les consommations, rénover les bâtiments et produire une partie de son électricité : en quelques années, la Ville de Nyons a profondément fait évoluer sa politique énergétique. Une stratégie qui répond à l'urgence climatique autant qu'à la nécessité de maîtriser durablement les dépenses publiques.



Agir face à la crise énergétique

La transition énergétique n'est plus une perspective lointaine. Elle s'impose aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan environnemental qu'économique. Premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, le secteur de l'énergie demeure encore largement alimenté par les énergies fossiles.

À cette réalité climatique sont venus s'ajouter les effets de la reprise post-Covid puis de la guerre en Ukraine, qui ont provoqué une envolée des prix de l'énergie et rappelé la vulnérabilité des collectivités face aux fluctuations des marchés.

À Nyons, cette prise de conscience se traduit dès l'automne 2022 par un **plan communal de sobriété énergétique** présenté lors d'une réunion publique le 8 novembre.

L'objectif est clair : consommer moins, consommer mieux et engager durablement la commune dans une nouvelle manière de gérer son patrimoine. Un groupe de travail interne est constitué afin d'examiner les consommations de l'ensemble des bâtiments communaux.

Très rapidement, des mesures simples sont mises en œuvre : limitation du chauffage à 19 °C, extinction des locaux inoccupés, installation de têtes thermostatiques, modernisation de certains équipements et sensibilisation des agents municipaux, des associations et des établissements scolaires à la nécessité d'économiser l'énergie. La décision d'éteindre l'éclairage public entre 0h30 et 6h est toutefois la mesure phare de ce programme de responsabilisation.

Des investissements pour transformer durablement le patrimoine communal

Un premier bilan est présenté en juin 2024. Il confirme que les économies d'énergie passent autant par les comportements que par la rénovation des équipements municipaux.

Le groupe scolaire de Sauve devient le symbole de cette nouvelle étape. Le bâtiment fait l'objet d'une rénovation complète : isolation renforcée, suppression définitive de la chaudière gaz au profit d'une pompe à chaleur, désimperméabilisation de la cour et installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture. Dans le même temps, les terrains de tennis, le stade Pierre-Jullien, la Maison des Sports et plusieurs écoles voient leur éclairage remplacé par des équipements LED, beaucoup plus économes. D'autres actions complètent cette transformation : mutualisation des locaux utilisés par les associations afin d'éviter de chauffer inutilement plusieurs bâtiments, démolition

Aurélie LOUPIAS

“ Notre équipe municipale porte une ambition forte pour la transition énergétique, convaincue qu'elle constitue un levier essentiel pour répondre aux défis climatiques, maîtriser les dépenses publiques et préparer l'avenir de notre territoire.

Chaque décision prise dans ce domaine répond à une même exigence : agir concrètement, avec responsabilité et dans la durée. Rénover les bâtiments communaux, développer la production d'énergie solaire, moderniser l'éclairage public ou encore électrifier progressivement les équipements municipaux ne sont pas des actions isolées, mais les composantes d'une stratégie cohérente au service de l'intérêt général.

Ces investissements permettent à la fois de réduire notre consommation d'énergie, de limiter notre impact environnemental et de renforcer l'autonomie de la Ville face aux incertitudes énergétiques.

Parce que la transition écologique est aussi un enjeu de solidarité et de responsabilité envers les générations futures, nous poursuivons cette dynamique avec détermination. Faire de Nyons une commune plus sobre, plus résiliente et plus exemplaire est un engagement que nous assumons pleinement. ”



Aurélie LOUPIAS
1^{ère} adjointe déléguée à l'environnement,
au cadre de vie et aux ressources humaines

Une nouvelle étape : produire son électricité

Réduire les consommations ne constitue toutefois qu'une première étape. L'ambition de la Ville est désormais de produire localement une partie de l'énergie qu'elle consomme.

Cette orientation avait été amorcée dès octobre 2021 avec une participation de 20 000 € aux Centrales Villageoises Eygues Énergie, société locale réunissant citoyens, collectivités et entreprises autour de projets de transition énergétique.

En 2024, la commune confie au cabinet Enotéa une étude portant sur les 25 bâtiments les plus consommateurs d'énergie. L'objectif est d'identifier les surfaces les plus favorables au développement du photovoltaïque afin d'atteindre, à terme, près de 35 % d'autoproduction électrique.

La première concrétisation de cette stratégie est l'installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit du groupe scolaire de Sauve. Mise en service durant l'été 2025, elle développe une puissance de 52 kWc et a déjà produit près de 57 000 kWh d'électricité. Environ 47 000 kWh ont été directement consommés par le groupe scolaire, tandis que le surplus a commencé à alimenter d'autres bâtiments municipaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2026, cette production est intégrée dans **une opération d'autoconsommation collective**. Grâce au réseau public de distribution, l'électricité produite à Sauve est partagée entre plusieurs



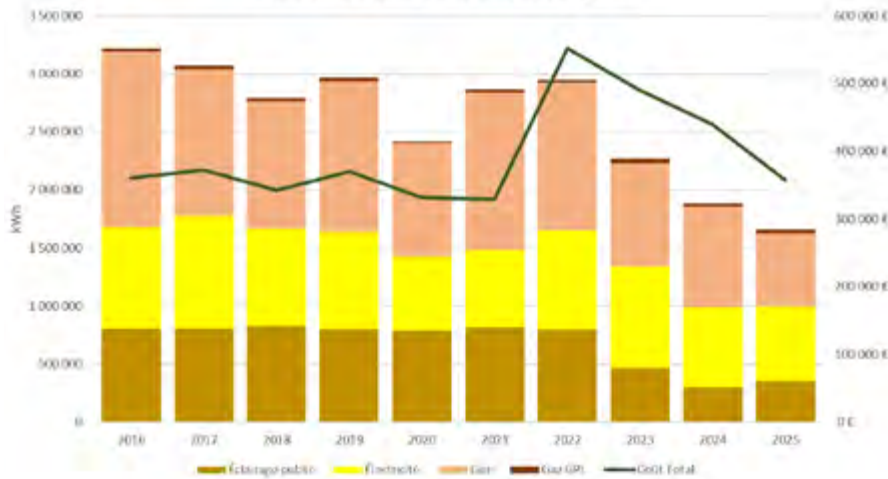
de 3 préfabriqués énergivores au Groupe scolaire de Meyne, remplacement de menuiseries au Musée d'archéologie et d'Histoire de Nyons et des Baronnies et à la Maison Basso ou encore généralisation des têtes thermostatiques sur les radiateurs communaux.

Ces investissements produisent rapidement leurs effets. Dès 2023, **la consommation énergétique globale des équipements municipaux diminue de 24 %**. L'éclairage public affiche désormais **une baisse de 42 % de ses consommations**, tandis que les nouveaux éclairages LED des installations sportives réduisent d'environ deux tiers les besoins énergétiques de ces sites.

Le bilan 2025 confirme cette tendance. Les consommations totales de la Commune (éclairage public, électricité, gaz) sont passées de 3 200 000 kWh en 2016 à 2 400 000 kWh en 2020 et 1 656 000 kWh en 2025, soit **une baisse de moitié sur la période**. Les travaux réalisés au groupe scolaire de Sauve, ainsi que l'extinction de l'éclairage public, expliquent une part importante de cette évolution.



Evolution des consommations et coût global



équipements municipaux : la mairie, le groupe scolaire de Meyne, la Maison de Pays, la Maison des Sports et le parc aquatique Nyonsoléïado. **Nyons devient ainsi productrice d'une partie de sa propre électricité, tout en réduisant sa dépendance aux variations du marché.**

Une transition qui prépare l'avenir

La politique énergétique conduite par la Ville s'inscrit désormais dans une stratégie de long terme. Les études réalisées montrent que le potentiel solaire de Nyons pourrait couvrir environ un tiers des besoins électriques communaux. Au centre aquatique, premier consommateur de la commune, la moitié des consommations pourrait être assurée par le photovoltaïque. Les investissements engagés

représentent un effort financier important mais leur rentabilité est estimée à environ 9 ans pour des installations dont la durée de vie dépasse 25 ans. Au-delà des économies sur les factures, ils permettent également de générer des recettes grâce à la vente d'électricité et de stabiliser une partie des dépenses énergétiques de la collectivité.

Un projet de taille conséquente : La Ville travaille sur un projet de nouvelle centrale photovoltaïque d'environ 300 kWc. Elle pourrait produire près de 400 000 kWh par an et alimenter de nouveaux bâtiments communaux. Le site envisagé est situé à côté de la station d'épuration.

Enfin, la transition énergétique se traduit aussi dans les déplacements. Depuis 2023, le NyonsBus est devenu 100 % électrique. Ce

changement a permis de faire passer les émissions de CO₂ de 14,5 tonnes à 3,9 tonnes, tout **en réduisant de 90 % les émissions de particules fines, de monoxyde de carbone et d'oxydes d'azote.**

La commune de Nyons compte aujourd'hui 10 véhicules électriques au sein d'un parc automobile composé de 45 véhicules. Ces derniers sont mobilisés pour de nombreuses interventions de proximité. La municipalité dispose également de deux vélos à assistance électrique. En parallèle, la Ville poursuit l'électrification des équipements des services des espaces verts et de la voirie : débroussailleuses, binettes, souffleurs, taille-haies, tronçonneuses.

En quatre ans, Nyons a franchi plusieurs étapes décisives. Partie d'un plan de sobriété destiné à répondre à la crise énergétique, la commune construit aujourd'hui une politique globale qui associe économies d'énergie, rénovation du patrimoine, développement des énergies renouvelables et locales. Une trajectoire qui renforce son autonomie énergétique, participe aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial et prépare durablement le territoire aux défis des prochaines décennies.



TAXI DES AMANDIERS

Communes de stationnement :
NYONS - SAINT MAURICE SUR EYGUES

Marie & Lucie BOUZIGUES

Mère & Fille à votre service Transports médicaux
06 19 01 75 54 Transports Professionnels
Tourisme, Gares, Aéroports

wrocket

www.wrocket.fr

**VOTRE
ENTREPRISE
MANQUE DE
VISIBILITÉ ?
ON CRÉE
VOTRE
SITE WEB
CLÉ EN MAIN**

hello@wrocket.fr [Tel. 04 75 51 88 40](tel:0475518840)





A. Sack, vice pdt du comité de jumelage de Mechernich, P. Ressegaire, D. Chauvet et W. Hamacher, pdt du comité de jumelage de Mechernich



Les élèves en route pour Mechernich !



Rencontre 
avec...

Pascal Ressegaire

Élu à la présidence du Comité de jumelage Nyons-Mechernich en janvier dernier, Pascal Ressegaire entend insuffler un nouvel élan à l'association. Son objectif est clair : renouer avec les échanges scolaires afin de transmettre aux jeunes l'esprit du jumelage, à l'approche du 60^e anniversaire du comité en 2027.



Pascal devant le Charte du renouvellement du serment de jumelage entre Nyons et Mechernich signée en 2017 pour les 50 ans du comité

“ En tant que nouveau président, je veux redonner toute sa place aux échanges scolaires, dont les liens avec la Cité scolaire s'étaient distendus ces dernières années. L'avenir du comité passe par l'implication de la jeunesse, garante de la pérennité de cette association. ”

Comme le sous-entend cette déclaration, les échanges franco-allemands ont marqué la jeunesse de Pascal. Adolescent, il participe aux voyages organisés par le Comité de jumelage Nyons-Mechernich, sous l'impulsion du professeur Georges Girard qui a donné son nom à la Maison des Association. Une expérience qui lui laisse des souvenirs impérissables et qu'il souhaite aujourd'hui faire vivre aux nouvelles générations. Il encouragea d'ailleurs ses propres enfants à participer aux échanges scolaires proposés par la Cité scolaire de Nyons.

Né à Gap en 1969, Pascal Ressegaire est installé à Aubres où il a grandi. Il a travaillé comme carreleur au sein de l'entreprise familiale avant de reprendre la station-service Clément, aux Pilles, qu'il transforme en épicerie. Après la fermeture du commerce en 2023, il devient directeur du camping Beauregard à Mornas.

C'est en février 2025, à la demande du Président de l'époque Hervé Gougouzian, qu'il rejoint le Comité de jumelage, alors en quête de nouvelles forces vives. Il a pris sa succession lors de l'assemblée générale du 17 janvier. À ses côtés, Marita Sayer, professeure d'allemand à la Cité scolaire de Nyons, et Vincent Coupon occupent les fonctions de vice-présidents.

Plusieurs rendez-vous rythmeront les prochains mois. En octobre 2026, un déplacement à Mechernich permettra d'assister à la kermesse de Kömmern pendant les vacances scolaires. Le comité participera également à la Fête de l'Olive piquée, où il proposera des spécialités allemandes. Une soirée choucroute dansante et un loto de fin d'année contribueront à financer les futurs échanges. En 2027, un voyage scolaire et une participation au carnaval de Mechernich sont d'ores et déjà envisagés, tandis qu'un événement d'envergure est en préparation pour célébrer les 60 ans du jumelage.





Nyons au Cœur

« L'été touche à sa fin et, nous l'espérons, chacun a pu profiter de cette période pour se retrouver, se ressourcer et apprécier les richesses de notre territoire. À Nyons, cette saison a une nouvelle fois été marquée par une vie locale dynamique, des animations, des rencontres et des moments de convivialité qui font la force de notre commune.

La rentrée est désormais l'occasion de se remettre en mouvement et de poursuivre les projets engagés au service des Nyonsaises et des Nyonsais. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous abordons cette nouvelle période avec la même détermination : améliorer le cadre de vie, accompagner les transitions nécessaires, soutenir notre tissu associatif, renforcer nos services publics et préparer l'avenir de notre territoire.

Dans un contexte où les défis économiques, environnementaux et sociaux demeurent nombreux, nous restons convaincus que l'action locale est essentielle. C'est par des projets concrets, une gestion responsable et une écoute attentive que nous continuerons à faire avancer Nyons.

À toutes et à tous, nous souhaitons une excellente rentrée, placée sous le signe de l'engagement, du partage et de la confiance dans l'avenir de notre commune. »

Le réveil Nyonsais

« Quand la démocratie participative supplante la démocratie représentative »

L'actualité municipale de cette rentrée portera sur la création d'un Conseil Économique, Social et Environnemental Local (CESEL), lequel sera composé de 10 personnalités "qualifiées" nommées par l'exécutif et 10 membres élus par le conseil municipal après réception de candidatures. Doté de locaux, d'un secrétariat et de pouvoirs d'enquête, d'études et d'audit, il sera consulté sur les projets municipaux dans un esprit de co-construction. Une prouesse démocratique qui confère à une instance consultative une influence que l'opposition n'a jamais eue. En effet, il est utile de rappeler que les élus minoritaires ne sont pas associés aux réunions de travail avec les services municipaux. Citons entre autres la culture et patrimoine (festiv'été, Nyons en scène, ...), l'attribution des subventions aux associations, la jeunesse, l'urbanisme et les grands travaux, la transition écologique, la navette Nyons Bus, etc... Autant de sujets qui façonnent la vie quotidienne des Nyonsais sur lesquels notre avis n'est jamais sollicité, et par là même celui de 55% des Nyonsais nous ayant accordé leurs suffrages.

Lors du conseil municipal du 1^{er} juillet dernier, l'UNyons Citoyenne a proposé que les membres du CESEL soient tirés au sort afin de s'assurer que tous les pans de la population soient justement représentés et d'éviter le syndrome dit du "toujours les mêmes". Nous soutenons cette proposition qui permettra également d'éviter une politisation de cette instance. Un moindre mal... »

L'UNyons citoyenne

« Climat, économie, eau : l'urgence d'agir ensemble »

L'été éprouvant que nous venons de traverser montre que le statu quo n'est plus tenable : plus de deux mois de chaleur extrême épuisant la population, une économie au ralenti et nos agriculteurs frappés de plein fouet par les aléas climatiques. Face à l'urgence et à la gravité de la situation, il faut repenser notre modèle local, préserver la santé et nos ressources.

Lors du conseil municipal du 01/07/26, deux décisions illustrent ce décalage :

Les terrasses de Salerland : poursuite du projet et dérogation au PLU actées sans concertation. Interpellée par l'UNyons Citoyenne sur la prise en compte des riverains, la majorité est restée muette. Face à ce passage en force, nous avons voté contre.

Le règlement du CESEL : loin du conseil autonome et représentatif que nous proposons, le cadre adopté en limite fortement la portée. En verrouillant sa composition, sa communication et son auto-saisine, la majorité prive la commune d'un vrai outil de concertation.

Il faut réagir sans délai : création d'îlots de fraîcheur, adaptation des rythmes de vie et préservation de l'eau. Face à la situation, la majorité doit sortir du repli et ouvrir les commissions aux citoyens et à l'opposition. Nos propositions d'hier sont les nécessités d'aujourd'hui.

L'UNyons Citoyenne »



Le saviez-vous >>>

La nouvelle édition du **Forum des Associations & de la Jeunesse** se déroulera samedi 5 septembre, à la Maison de Pays de 13h à 18h.

Depuis 1990, ce rendez-vous permet aux bénévoles des associations nyonsaises de vous présenter leurs activités et de partager avec le public leur engagement et leur expérience. À cette occasion, des démonstrations seront proposées...

>> *Programme complet sur le site www.nyons.com*



Repères

> état civil

> Naissance



- SANCHEZ Zoé le 19/07

> Décès

- BOURGIÈS-LEROY Jocelyne, Yvonne, Berthe, Corneille épouse ROUSSELLE le 2/6
- DE VERNEJOUL Jacques, Henry, Jean, François le 5/6
- ROUSTAN Marie-Thérèse veuve CLÉMENT le 7/6
- BAYET Marie, Rose, Jérémie le 8/6
- FAVAND Ambre, Marion, Alexandra le 9/6
- RICOU Danielle, Marie, Paule le 10/6
- ROISSAC Jean-Paul le 11/6
- CROSASSO Georgette, Louise, Thérèse veuve VALLON le 12/6
- DUMAS Antoine Jean Marie le 12/6
- PLANCHE Monique le 13/6
- SABATIER Jean-Claude, Arthur, Léon le 14/6
- BERANGER Jean, Claude, Georges le 15/6
- COUPON Mireille, Victoria, Marie veuve FERT le 17/6
- RAWLINS Andrew, Walker le 18/6
- CURY Micheline, Yvette, Marie veuve CHAUSSIGNAND le 20/6
- BLANC Georges, Roger le 22/6
- FRABOULET Daniel, Jean, Claude le 23/6
- SURLE Jacqueline, Renée veuve PANCALLO le 23/6
- EMERIAU René, Yves, François le 25/6
- MAGELLAN Odile veuve BENNEZON le 4/7
- BONNET Bernard, Louis, Alcide le 6/7
- DUFLOS Nicole épouse DE VILLARD le 7/7
- COUSTON Alain, Max le 7/7
- SCHUNDER Hélène, Elisabeth veuve DEBES le 9/7
- BENJAMIN Andrée, Berthilde, Elisabeth le 11/7
- FERRE LLEIXA BARACHER Maria-Luisa le 11/7
- CHAUVIN-BUTHAUD Arnaud, Marie, Hervé, Edouard le 15/7
- DUJARDIN Patrick, Léon, Maurice, Eugène le 15/7
- CHAPON Lucette, Marie, Juliette veuve EYSSERIC le 17/7
- BOEKHOLT Monique, Marie le 17/7
- PEATIER Hubert, Jean le 21/7

Nyons pratique

Qualité de l'eau distribuée en 2025

Selon le rapport de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes, **l'eau distribuée sur la commune est de très bonne qualité**. Elle peut être consommée par l'ensemble de la population. Les principaux paramètres de contrôle de la potabilité (bactériologie, nitrates, pesticides et métabolites pertinents) ont tous obtenu la note **A**, correspondant au plus haut niveau de qualité.

>> www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Un nouvel équipement au service des associations

À la suite de la dissolution de l'association Cogemag, les fonds restants sur son compte ont été réinvestis au profit de la vie associative locale. Ainsi, un boulier électronique pour les lotos est actuellement en cours d'acquisition. Cet équipement sera mis à la disposition des associations nyonsaises pour l'organisation de leurs lotos et autres manifestations. Nous tenons à remercier son ex-Président, Paul Van Liebergen, et sa secrétaire, Magalie Zandrini, pour cette belle initiative.

Don du sang : les donateurs attendus

Chaque don de sang est un geste simple, bénévole et solidaire qui peut sauver des vies. Les besoins en produits sanguins sont constants pour répondre aux urgences, aux interventions chirurgicales ou encore aux traitements de certaines maladies. Si vous êtes en bonne santé et remplissez les conditions requises, n'hésitez pas à participer à une prochaine collecte. Quelques minutes de votre temps peuvent faire toute la différence. Rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Douçour e paciènci fan mai que coulèro e violènço.

Douceur et patience font plus que colère et violence.



Le Patrimoine à l'honneur

La 43^e édition des Journées européennes du patrimoine se déroulera à Nyons du 18 au 20 septembre prochain avec un double thème : « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer » et « Patrimoine de la photographie ».

Le mag
Côté culture



Distillerie de lavande, quartier des Clos en 1935, fonds Mémoire de la Drôme.

Ouverture de la manifestation avec une conférence gratuite sur la « Cueillette et le commerce de la lavande à Nyons et dans les Baronnies », proposée par l'UNTL et présentée par Alexandre Vernin, chargé de mission « Patrimoines culturels et culture » au Parc naturel régional des Baronnies Provençales, vendredi 18 septembre.

Des visites seront proposées samedi 19, notamment une visite contée du centre historique par Sophie Deplus. Plusieurs animations auront également lieu ce jour-là aux 3 Platanes : expositions, sieste sonore et réveil en images, conférence de Claude Tauleigne...

Ne ratez pas la causerie

sur le patrimoine en péril proposée par la ville de Nyons, animée par Vincent Morisse et Mathieu Morard à l'ancien Tribunal à 18h !

Déambulation commentée par Dominique Miquel Ortega « À la recherche des histoires oubliées » de Nyons au 14^e siècle dans le centre historique et concert d'Orgue du duo Organa Solis dimanche 20.

De nombreuses animations seront également proposées durant tout le week-end : exposition et performance artistique « l'Ermite du Pontias » sur l'histoire de la Chapelle Notre-Dame de Réparat sur place ainsi qu'à la Manufacture des Arts, balade commentée du Jardin des Arômes, exposition du Photo Club Nyonsais, visites des lieux emblématiques de la ville... Entre mémoire, création et engagement, le patrimoine nyonsais vous tend les bras !

>> Programme complet sur www.nyons.com



Restauration du monument aux morts de la Seconde Guerre Mondiale du square des Recollets par l'atelier Jean-Loup Bouvier d'Avignon en avril 2026.